

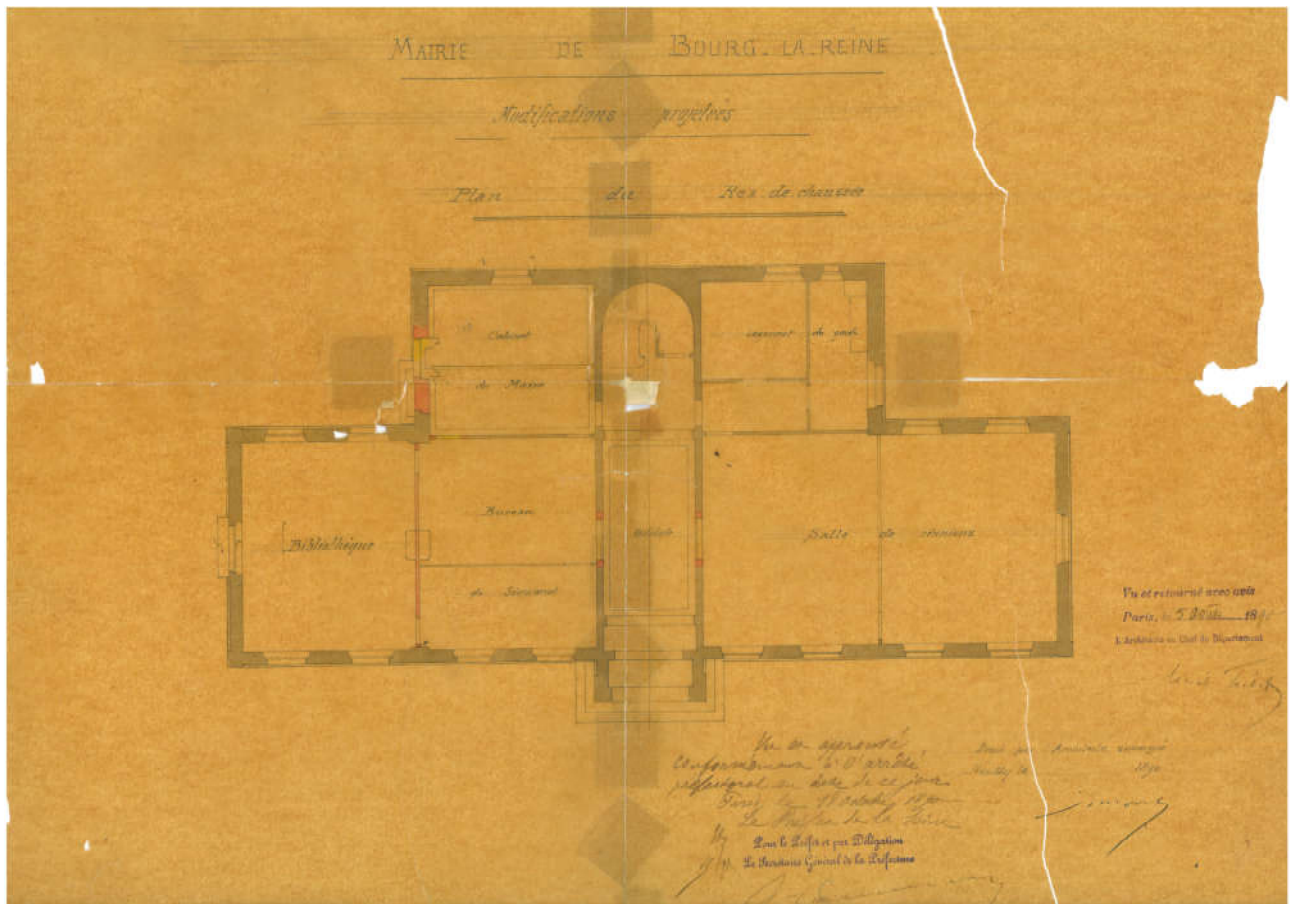
L'image d'une institution républicaine renouvelée

La mairie que nous connaissons aujourd'hui est le fruit d'un d'agrandissement réalisé sous l'égide du Colonel Candélet entre 1909 et 1911.



Le bâtiment initial a été construit entre 1843 et 1845 par l'architecte Claude Naissant. Il intègre alors les locaux destinés aux écoles selon un schéma largement diffusé en France : la mairie au milieu et, de part et d'autre, les classes de filles et garçons. Après 1889, année de l'inauguration de l'école République, la partie « école » est transférée et donne lieu à un premier réaménagement : le bureau du maire qui était à l'étage est déplacé au rez-de-chaussée. Il est complété d'un secrétariat, d'une bibliothèque et d'une salle de réunion (actuelle salle des mariages).

↑ La mairie telle que construite en 1845



↑ Plan de 1890

Depuis la loi municipale de 1884 qui reconnaît l'autonomie des communes, le maire devient un personnage central des institutions républicaines. Malgré la réorganisation des espaces et des fonctions en 1891, l'architecture simple et modeste de l'édifice ne suffit plus pour symboliser la défense des libertés locales. De nombreuses communes de banlieue parisienne se dotent alors d'un bâtiment plus imposant au style néo-renaissance souvent reconnaissable à son toit en ardoises surmonté d'un campanile. Tel est le cas de la mairie de Bourg-la-Reine : les ailes droite et gauche sont rehaussées d'un étage, l'étage existant est lui-même surélevé de 1,45m ; la décoration de la façade est étoffée ; la toiture complètement refaite ; l'aménagement intérieur devient plus confortable avec l'installation de l'eau, gaz et électricité.



↑ La Mairie en 1911



↑ Le projet de surélévation

L'architecte communal, Jules Frémeaux, chargé de cet embellissement, écrira dans un rapport transmis au Maire : « *Pour conserver à la Maison commune son architecture un peu spéciale, il était nécessaire de rehausser la partie centrale, ceci pour éviter l'écrasement qui aurait résulté de la surélévation des deux ailes (...) la toiture confère un aspect architectural d'une plus grande importance nécessitant un campanile et une décoration appropriée au monument* ».

À l'étage, les décors de la salle du Conseil ont été réalisés en deux temps. Les deux panneaux encadrant la porte d'entrée sont commandés par André Theuriet en février 1900 et installés par Victor Menu en 1901. Ils mesurent 2,5 m de haut sur 5 m de large et ont pour titre : « Repos sur un banc public » et « Cueillette des cerises ». Tous deux offrent un panorama sur la ville.



↑ « Repos sur un banc public »



↑ « Cueillette des cerises »

À la suite de l'agrandissement de 1911, la salle du Conseil est prolongée d'une salle dédiée aux mariages, alors appelée « salle des fêtes ». Le Conseil municipal décide de compléter la décoration artistique de ces salles et fait appel au Département de la Seine (ancêtre du département des Hauts-de-Seine) qui, en collaboration avec la Direction des Beaux-Arts, désigne deux artistes : Alphonse Osbert et Edmond Tapissier.

Alphonse Osbert (1857-1939), est un peintre symboliste issu de l'École des Beaux Arts de Paris, condisciple de Georges Seurat, proche de Puvis de Chavannes et de Maurice Denis. Pour la salle des mariages, il réalisera deux toiles placées de part et d'autre d'une cheminée aujourd'hui disparue : « Vers le passé » et « Vers l'avenir », allégories du chemin de la vie humaine. Installées dans une salle dédiée, ces œuvres accompagnent la célébration du mariage et place la mairie au cœur des grands actes de la vie civile.



114 Dt. ALPHONSE OSBERT. ND. Phot.
Vers l'Avenir (Salle des mariages de Bourg-la-Reine).

← « Vers l'avenir », représente la jeunesse sous les traits d'une jeune fille s'abandonnant en toute confiance dans les bras d'un jeune homme, son fiancé, pour faire avec lui la route de la vie. Cette toile est désormais installée dans l'escalier de la Villa Saint-Cyr.



→ « Vers le passé » présente l'époque des souvenirs, la vie s'achève. L'homme vieilli s'appuyant à un arbre est debout au seuil de sa maison et avec sa femme assise sur un banc auprès de lui. Ils contemplent tous deux le soir enveloppant l'horizon qui se reflète dans les eaux profondes et silencieuses, symbole du mystère et du passé. Cette toile est désormais installée dans l'escalier de la mairie.

7116 dt. — Alphonse OSBERT. — Vers le Passé. ND. Phot.
(Salle des mariages de Bourg-la-Reine.)

Dans la salle du conseil, les panneaux installés en 1913 entre les fenêtres sont signés Edmond Tapissier. « La cueillette des roses », « Les beaux fruits » et « La céramique » rendent hommage aux activités phares de la Ville .



Ces sujets apparemment « bucoliques » sont en réalité l'expression de la République. En ce début de XX^e siècle, en plein « âge d'or » de la III^e République, la mairie matérialise la défense des libertés locales aux côtés de l'État. Il en ressort une iconographie très locale, identitaire, qui, pour s'adresser au citoyen, s'insère dans un bâtiment fonctionnel et monumental symbolisant l'exercice démocratique.